



Précisions suite de la publication par le CIL de Besse-sur-Issole du tract "Soutien à Sœur Mathilde"

Le diocèse de Fréjus-Toulon tient à apporter deux précisions à la suite de la parution sur les réseaux d'un appel "*Soutien à Sœur Mathilde*", ci-joint, édité "à l'initiative des citoyens de Besse-sur-Issole".

Il y est précisé que ce tract a été rédigé afin que "*Sœur Mathilde reste à Besse et poursuive sa mission auprès des Bessois*".

1 - Nous reformulons ici la réponse apportée par courrier au Comité d'Intérêt Local en septembre 2025, alors que ce comité citoyen souhaitait confier à cette personne des missions de catéchisme au sein de la paroisse de Besse-sur-Issole.

La dénommée "Sœur" Mathilde "*ne dispose d'aucune autorisation pour dispenser des cours de catéchisme ou exercer toute autre mission pour et au nom de l'Église catholique dans le Var. Toute activité qu'elle souhaitera désormais développer sera sous son entière responsabilité, en tant que citoyenne de la République Française, et ne pourra aucunement engager l'Église.*"

Nous souhaitons donc clarifier la situation auprès des habitants de Besse-sur-Issole, en confirmant ici que toutes ses actions sont laïques et ne relèvent pas de l'Église catholique.

2- Nous tenons également à préciser que la personne nommée "Sœur" Mathilde dans le document du CIL ne peut pas être considérée comme religieuse. Une religieuse vit en communauté et émet des « vœux publics » devant une supérieure.

Or, elle a fait des "vœux privés", comme elle l'indiquait elle-même à cette occasion en 2020 sur son faire-part et son livret de célébration.

Selon la loi de l'Église, les vœux privés ne modifient pas le statut de la personne qui les a prononcés, comme cela lui a déjà été notifié par courrier officiel de l'évêque le 6 mai 2025 et comme ce dernier l'a également expliqué au CIL, par courrier, le 11 septembre 2025.

En conséquence, et comme l'a rappelé le Saint-Siège dans une lettre adressée à Mgr François Touvet le 25 juin 2025, une personne qui a fait des vœux privés "*ne peut pas porter un vêtement ou utiliser un nom susceptible d'induire en erreur sur son état les fidèles auxquels elle s'adresse*" et ce, même si ces vœux ont été prononcés "*en présence d'une assemblée nombreuse et au cours d'une célébration présentant une certaine solennité*".

Ces dispositions constituent un rappel de l'application des lois de l'Église afin de permettre un discernement éclairé de la population de Besse-sur-Issole.

A l'initiative des citoyens de Besse-sur-Issole

Soutien à Sœur Mathilde

**Pour que Sœur Mathilde reste à Besse et
poursuive sa mission auprès des Bessois**

Il y a moins d'un an, les Bessois se sont mobilisés au travers d'une pétition. Cette pétition a remporté un réel succès très rapidement avec près de 600 signatures recueillies en moins de 4 semaines pour soutenir Sœur Mathilde. Pétition remise, fin 2024, à L'évêché à Mr François Touvet et à la Mairie de Besse à Mr Eric Collin en conseil municipal.

Soyons clairs,

Malgré plusieurs entretiens et correspondances, les institutions religieuses n'ont pas soutenu Sœur Mathilde pour lui permettre de rester sereinement présente à Besse et poursuivre ses actions au sein de notre commune.

Nous n'oubliions pas que la municipalité loge gratuitement sœur Mathilde, mais nous lui demandons son soutien dans notre action.

Malgré tous ces obstacles, mais essentiellement grâce à vos nombreux soutiens, Sœur Mathilde reste à Besse, continue et continuera à œuvrer au sein de notre village.

Pour l'aider, un CIL a été créé (Comité d'intérêt Local) au travers duquel Sœur Mathilde pourra poursuivre son œuvre et engager des actions.

Vous pouvez soutenir ce CIL et Sœur Mathilde à cette occasion par votre adhésion fixée à 10 euros à l'adresse suivante

*CIL de Besse sur Issole- Mairie- 15 rue Paul Bert 83890 Besse sur Issole
Avec votre Nom, Prénom, adresse et adresse email.*

**MERCI et MERCI encore pour toutes vos aides et vos soutiens à
Sœur Mathilde qui reste parmi les Bessois**

*Page facebook du CIL : Cil de Besse sur Issole
Adresse email du CIL : cil.besse@gmail.com*

(Ne pas jeter sur la voie publique)